

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE ST-JEAN 2021-2022

Date : Le jeudi 16 septembre 2021
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Jean
Heure : 19h00

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Antoine Leblanc, directeur de l'école St-Jean, ouvre l'assemblée à 19h04.

Mme Marie-Ève Morin, présidente du C.É., souhaite la bienvenue aux gens de l'assemblée.

Monsieur Leblanc revient brièvement sur l'année passée Covid et réitère l'importance qu'il apporte un équilibre entre la santé physique des élèves et la santé mentale. Il présente l'école. Mme Morin encourage les parents présents à venir s'exprimer lors des CE.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Mme Morin propose Mme Isabelle Gendron comme secrétaire d'assemblée. Adoption par M. Adams Mailloux.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-Eve Morin procède à la lecture de l'ordre du jour. Proposée par M. Mailloux.

Adopté par M. Léon.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020

Mme Marie-Eve Morin fait brièvement la lecture du procès-verbal du 10 septembre 2020.

Proposée par M. Mailloux. Adoption par Madame Gendron.

5. Rôle du parent au sein du conseil d'établissement

Mme Morin explique le rôle d'un conseil d'établissement et particulièrement depuis la venue des Centres de services scolaire. L'objectif : Avoir plus de souplesse de la part des parents. Mme Morin mentionne qu'en excluant ce soir, il y aura environ 4-5 rencontres dans l'année. Les rencontres porteront sur le budget, les effets scolaires, les activités spéciales au courant de l'année, les sorties etc. Mme Marie-Eve Morin informe les gens que ces rencontres sont faites de façon sérieuse au niveau décisionnel mais demeure dans une ambiance conviviale et qui ont directement un impact sur la qualité de vie de l'école. Ex : un montant d'argent disponible l'année passée, de façon unanime les membres ont permis d'acheter des cadeaux pour les enfants lors d'un gala. Mme Morin encourage les parents de participer, sinon, prendre connaissance de l'info parents. M. Leblanc indique qu'il y a aussi 4 enseignants qui siègent, incluant M. Leblanc et Mme Virginie Cabot.

6. Organisme de participation de parents (OPP)

Mme Marie-Ève Morin nous parle du rôle de l'OPP; qui a pour but de réunir des parents qui par exemple veulent former un comité de collecte de fonds, activités spéciale.

Mme Marie-Ève nous rappelle que cet organisme est facultatif dans une école.

Elle nous explique que si les parents sont intéressés, ils doivent former cet OPP immédiatement pour être réglementaires. Au-delà de la structure qui est très cadrée, c'est

aussi possible de collaborer avec l'équipe école – d'où qu'il n'y a jamais eu d'OPP.

Aucun parent ne se montre intéressé, alors la décision de ne pas former un OPP est prise. Toutefois, un parent M. Léon a mentionné son intérêt à faire du bénévolat.

7. Comité de parents du Centre de services scolaire

Mme Marie-Ève Morin nous explique le mandat du Comité de parents du Centre de services scolaires. Un membre du C.É. est le représentant au Comité de parents et doit se présenter aux rencontres au Centre de services scolaire. Il y a toujours un substitut au représentant. Par la suite, il en informe le C.É. Les rencontres ont lieu à raison d'une fois par mois. Ce sont des rencontres administratives. Information sur l'ensemble du réseau (budget pour projets, ressources pour élèves en difficulté). Si on souhaite s'impliquer à la Fédération du comité de parents, c'est un passage obligé.

8. Nomination d'un président d'élection

Mme Marie-Ève Morin se propose comme présidente d'élection. Tout le monde est d'accord.

9. Élection des nouveaux membres

Mme Marie-Eve Morin nous informe qu'il y a 1 poste à combler. M. Mailloux est sortant. Il y a aussi 2 substituts parents à confirmer.

Mme Morin demande aux parents dans l'assistance qui sont intéressés à faire partie du conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours de lever la main.

Deux parents lèvent la main. **Madame Janie Guérin et Monsieur Adam Mailloux**. Mme Morin demande aux parents de se présenter à tour de rôle et de dire pourquoi ils sont intéressés à faire partie du conseil d'établissement de l'école.

Les membres passent aux votes. Monsieur Mailloux a reçu 3 votes. Madame Guérin est élue avec 4 votes. Monsieur Mailloux sera membre substitut. M. Léon sera le deuxième membre substitut.

10. Mot de la présidente

Mme Marie-Eve Morin remercie les membres de l'assistance de leur présence.

11. Mot de la direction

M. Leblanc souhaite la bienvenue à tous les membres du C.É. 2021-2022.

Levée de l'assemblée à 19 ;35. Proposé par M. Mailloux. Adopté M. Léon

Marie-Eve Morin, présidente

Monsieur Antoine Leblanc, directeur